



ACADEMIE DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Nancy, le 3 septembre 2025

Benjamin HORRUT

Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique
Régional Arts plastiques

à

Mesdames, messieurs les professeurs d'arts plastiques
S/C de Mesdames, Messieurs les Chefs
d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constants lors de l'année scolaire écoulée.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques et éducatives académiques, en prenant appui sur [la circulaire de rentrée 2025](#) :



Tenir la promesse républicaine de l'École - éléver le niveau général et donner les mêmes chances à tous. »

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif prioritaire. Ainsi, tout enseignement doit permettre à chaque élève d'apprendre à raisonner, exercer son esprit critique, s'exprimer, innover et s'adapter aux réalités du monde contemporain.

Pour y parvenir, les équipes pédagogiques trouveront un appui précieux dans l'analyse des différentes évaluations ; elles permettent un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Au collège, un réajustement des groupes en 6^{ème} et 5^{ème}, en fonction des besoins ciblés des élèves, la conception [de parcours de réussite propres](#) à l'établissement en 4^{ème} et 3^{ème} seront des leviers forts de la réussite des élèves.

En lycée professionnel, un projet d'adaptation du parcours différencié vous sera communiqué prochainement.

En lycée général et technologique, les [projets d'évaluation](#) seront précisés, notamment concernant l'identification des évaluations à même d'évaluer les niveaux de maîtrise.

La formation aux [usages raisonnés de l'IA générative](#) par nos élèves devient également un enjeu majeur, y compris dans le cadre de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Des formations Pix seront déployées cette année dans les établissements volontaires.

- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.**

Il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République et ainsi garantir les conditions d'une école qui protège et rassemble.

La lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre et toutes formes de discrimination doit engager chaque acteur de l'éducation nationale.

En cette année 2025/2026, dans les établissements, la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), le plan « Filles et maths », le renforcement de l'éducation à l'orientation dans le cadre du plan Avenir seront des leviers majeurs de la lutte contre les différentes formes d'inégalités.

- **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

L'attention portée au bien-être, à la santé et à la protection des élèves est un axe prioritaire.

Nous veillerons particulièrement cette année à :

- La santé mentale des élèves
- La pratique sportive et physique ;
- Le refus de toute forme de violence ;
- Le renforcement des compétences psychosociales ;
- L'usage raisonnable des outils numériques, en particulier la mise en œuvre réelle de l'interdiction des portables (hors usages pédagogiques) au collège.

La réussite scolaire des élèves et leur épanouissement personnel nourrissent la confiance accordée par les familles à l'Ecole.

Dispositifs d'accompagnement par la formation :

Tous les personnels peuvent être soutenus dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux actuels par la formation. L'EAFC et les partenaires institutionnels, tels que CANOPE délivrent une offre de formation riche et diversifiée.

[Le Programme Académique de Formation](#) de l'EAFC est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2025, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

La pleine inclusion scolaire reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. La formation académique préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2026.

C'est en formant des citoyens conscients et responsables que collectivement nous construisons la société de demain.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : arts plastiques

Chères et chers professeurs d'arts plastiques,

Je souhaite introduire cette nouvelle lettre de rentrée, en vous faisant part de mes plus sincères remerciements pour votre engagement envers notre discipline et l'École de la République. En effet, quand « l'essentiel est sans cesse menacé par l'insignifiant»¹, il est important de tenir le cap et de lutter contre le discours décliniste. Il m'importe de rappeler les réussites quotidiennes de la part des élèves, qui procèdent de l'énergie quotidienne que vous déployez pour leur faire découvrir efficacement la pratique artistique et construire pour chacun d'entre eux une culture commune.

À ce titre, par les projets et expositions menés, vous participez avec bienveillance, à éveiller leur curiosité et les conduisez à prendre plaisir à l'égard des apprentissages, à conforter l'estime de soi et à renforcer leur ambition. Il nous reste à poursuivre ensemble cet accompagnement avec assiduité et persistance pour garantir une exigence et la responsabilité qui est la nôtre.

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue dans l'académie aux professeurs nouvellement nommés, qu'ils découvrent ou retrouvent un territoire accueillant, riche en dynamiques stimulantes, dans lesquelles enseigner prend tout son sens. Je tiens également à féliciter les 3 stagiaires lauréats de concours de recrutement des enseignants du second degré, à qui nous souhaitons une excellente entrée dans le métier. Ils seront accompagnés grâce au soutien de tuteurs expérimentés, impliqués dans cette mission fondamentale, je les remercie pour leur investissement. Nous félicitons également madame Virginie Descamps, lauréate de l'exigeant concours de l'agrégation interne, qui a suivi une formation de grande qualité grâce à l'engagement des formatrices et formateurs.

Par ailleurs, j'ai l'honneur de vous annoncer que Madame Claire ZAMBELLI, professeure d'arts plastiques au collège Jules Ferry de Briey rejoint Sébastien CHAMPION en qualité de chargée de mission d'inspection. Michel Houpert, Interlocuteur Académique au Numérique, cède sa place en faveur du binôme Virginie Magistrali et Anne Lallemand. Je tiens ici à le remercier avec sincérité pour son engagement et tout son travail soutenu autour du numérique depuis de nombreuses années, ayant instigué une dynamique particulièrement fédératrice, il transmet le flambeau à ses successeures, dans un contexte où l'usage du numérique est bien ancré et ce grâce à lui.

Dans un contexte d'incertitude et une société, plus que jamais préoccupée par son avenir, cette année scolaire s'amorce avec de nombreux défis que nous aurons à relever ensemble, afin de garantir résolument, par nos actions, les principes et valeurs auxquels nous sommes toutes et tous attachés.

Aussi les perspectives sont rappelées dans cette lettre de rentrée, afin de donner du sens à nos actions qui doivent converger pour lutter contre les déterminismes sociaux, territoriaux ou de genre et viser à « **élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous** ». Ainsi nous y engage la [circulaire de rentrée](#), à laquelle vous pourrez accéder dans une [version interactive](#).

En effet, si les valeurs de la République constituent le socle de l'École républicaine, les projets pédagogiques déployés en arts plastiques dans l'académie ne sont pas en reste. À titre d'exemple, le travail engagé au [collège Renée Cassin d'Éloyes](#), visant à sensibiliser les élèves aux questions relatives à l'écologie et la protection des mers, au développement de la démocratie scolaire et l'engagement des élèves, ou bien encore le projet interdisciplinaire autour de la thématique « tous différents, tous égaux » au [collège Charles de Gaulle de Fameck](#).

Enfin, preuve de l'excellence dans l'enseignement, une élève de spécialité arts plastiques du lycée Varoquaux de Tomblaine, s'est illustrée en étant lauréate du deuxième prix au [concours général des lycées et des métiers](#). Félicitations à elle et à son professeur pour son accompagnement.

L'année scolaire sera jalonnée par de nouveaux temps de célébration et de commémoration, tout d'abord celle de la promulgation de la Loi Veil, fruit de luttes acharnées, tout comme celle des 120 ans de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, maillon fondamental dans la co-existence des libertés, garantissant à chacun la possibilité de croyance ou non en une religion. Mais cette année marque également les terribles événements qui ont marqué la France il y a déjà 10 ans.

¹ René Char, Recherches de la base et du sommet, éditions Gallimard, 1965

Ces temps forts ne peuvent que nous conforter dans l'idée de poursuivre notre obligation auprès des élèves, en gardant à l'esprit que « l'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forgent des citoyens responsables et éclairés. ». Aussi, je ne peux que vous encourager à faire vivre ce calendrier mémoriel à travers des projets pédagogiques dédiés, au sein de vos établissements.

Il nous faudra poursuivre dans cette voie, tout en nous adaptant aux changements actuels qui modifient profondément notre société, (Intelligence artificielle et transformations technologiques, diversité des profils d'élèves, ...).

Notre discipline se veut cardinale, fédératrice et exemplaire dans l'accompagnement en faveur de la réussite à l'égard de l'ensemble des élèves; au croisement de tous les apprentissages, véritable figure de proue de la différenciation pédagogique par l'accompagnement personnalisé et le développement des compétences psycho sociales. Toutes deux au cœur-même de sa didactique, attachées à la valorisation des compétences visées, elle suscite par la pratique artistique, un sentiment de satisfaction au travail, une assurance et une prise de confiance dans leurs capacités, une ouverture à l'art et à la culture qui contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

L'année 2025/2026 sera également une année de transition. Depuis le 17 juillet 2025, les **projets de programmes** des enseignements artistiques concernant le **cycle 2** et le **cycle 3** et d'arts plastiques du **cycle 4**, respectivement adoptés lors des séances du 5 juin et 10 juillet 2025, ont été publiés pour consultation sur le site du Conseil Supérieur des Programmes.

La version définitive de ces derniers sera arrêtée au cours de l'année scolaire pour une mise en application prévue à la rentrée prochaine. Ils accordent une large place à l'histoire de l'art et à la culture artistique. Ils sont également accompagnés par les projets de programme d'**Histoire des arts**, eux mêmes également renouvelés.

À ce titre, le temps accordé à la culture artistique, à l'étude des œuvres et à l'histoire de l'art, fondement de la didactique des arts plastiques dans son articulation avec la pratique plasticienne, s'avère fondamental. L'objectif demeure inchangé, donner du sens et créer du lien entre le « faire » et les différents types de savoirs, comprendre et être en mesure d'analyser une référence dans ses différentes dimensions (plastique, iconique, sémantique, etc.) et participer à la construction d'une culture commune pour tous les élèves de l'École de la République.

Dans une visée de mutualisation des pratiques et des ressources, différents dossiers d'accompagnement ont été produits et sont à retrouver sur le [site académique](#), dont les fiches du [cabinet de curiosité](#), mais également un [document-repère en histoire de l'art](#) où figurent des références incontournables, grands jalons de l'histoire de la discipline.

Assurer un cadre de travail propice aux apprentissages

Instaurer un climat scolaire serein et protecteur constitue une condition indispensable à la transmission des savoirs. Aussi, en ce qui concerne le bien-être des élèves et celui des personnels, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour faire vivre la promesse républicaine de protection et d'émancipation de tous, afin de « garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble ». Cette année encore, l'accent est mis sur la place prépondérante des pratiques artistiques et de la culture, comme facteur de cohésion au sein de l'école, avec un impact fort sur le climat scolaire et l'ambition des élèves.

Conjointement, il nous incombe d'accomplir la mission que les cours d'arts plastiques soient et restent un cadre d'épanouissement et de plaisir à apprendre. À ce titre, l'expérimentation de dispositifs pédagogiques innovants et stimulants, la mise en œuvre d'une pédagogie de projets s'affirment comme des points de leviers. Il n'en est pas moins important de veiller à la sécurisation des outils et moyens utilisés par les élèves, qui relève de notre responsabilité, par un apprentissage de leur usage et un cadre de travail circonscrit, condition première d'une pratique plastique encadrée.

En outre, le développement des compétences psychosociales, facteur contributif au bien-être et à la réussite des élèves, sera renforcé dans le cadre du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui devrait être publié à l'automne prochain. Durant cette année, un travail collaboratif devrait permettre de compléter les ressources déjà produites dans l'académie, notamment celles issues de la [conférence didactique](#) qui s'est tenue le 19 mars 2025 au centre Pompidou-Metz en présence d'Isabelle Claverie, maîtresse de conférences à l'Université d'Aix-Marseille.

En effet, une recherche participative engagera prochainement un collectif d'enseignants dans un protocole, autour des spécificités du développement de compétences psycho-sociales à l'égard des élèves, dans le

cadre de l'enseignement des arts plastiques, et plus spécifiquement leur articulation avec les contenus disciplinaires.

Dans un contexte où la santé psychique des élèves est mise à rude épreuve, en témoigne les constats émanant des [assises de la santé mentale](#), il nous incombe de prendre soin des plus jeunes et de contribuer à mener des actions autour de l'amélioration de la santé et le bien-être à l'école et au-delà.

Dans cette perspective, la prévention des situations de harcèlement à l'école demeure une priorité et doit être poursuivie, par l'application du protocole « Phare ». Là encore, cette lutte doit être une priorité partagée.

Le relation de confiance ne peut se construire sans le concours des parents et l'ensemble de la communauté éducative, la co-éducation reste l'un des éléments-clés de la réussite d'une stratégie éducative globale.

Enfin, s'il est rappelé l'importance d'instaurer un cadre sûr et propice aux apprentissages, **le bien-être aussi bien des élèves que celui des professeurs et de l'ensemble des personnels**, reste à ce titre l'une des priorités. Les conditions du vivre ensemble répondent à une nécessaire cohésion entre tous les membres des personnels de la communauté éducative et de l'institution, notamment face à la montée des violences à tous les niveaux de la société et dont notre institution n'est pas exempte.

En outre, l'impact que peut jouer l'aménagement et l'organisation des espaces sur le bien-être demeure un enjeu important. **La cellule académique « Bâti scolaire »** a pour vocation d'accompagner la transformation des espaces d'apprentissage au sein des établissements de l'académie de Nancy-Metz. De nombreux projets inspirants y sont présentés.

Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école

Le téléphone portable, bien que régulé depuis de nombreuses années dans les établissements apparaît comme un sujet inquiétant, au regard du temps passé par les enfants devant les écrans, ainsi que les effets néfastes sur le développement cognitif des plus jeunes, révélé par de nombreuses études.

Initier les élèves à l'Éducation aux Médias et à l'Information, à l'usage des réseaux sociaux, à l'observation et à l'analyse des images, reste l'un des enjeux majeurs de l'École, cependant la « Pause numérique », et le dispositif « portable en pause », seront aménagés dans tous les collèges à partir du mois de janvier 2026, cela permettra d'encadrer encore mieux les pratiques. L'usage pédagogique des téléphones restera envisageable, mais son interdiction pour des motifs personnels, nécessitera d'être rappelé par tous les personnels de l'établissement.

De même, cet aménagement concernera l'intelligence artificielle, qui prend une place de plus en plus importante dans nos vies. Déjà utilisée par les élèves, elle deviendra prochainement un outil, dont l'appropriation progressive, dans un usage raisonné, accompagnera les pratiques pédagogiques.

Accompagner les élèves vers une orientation ambitieuse :

Intimement liée à l'ambition scolaire, la question de l'orientation paraît primordiale pour lutter contre les déterminismes, en accompagnant les élèves à découvrir des filières prestigieuses, vers lesquels certains d'entre eux pourraient se diriger. En effet, la méconnaissance des différentes filières et écoles représente le premier facteur de la reproduction des inégalités sociales en France, celle-ci étant systématiquement pointée dans de nombreuses études.

Aussi, une meilleure appréhension des possibilités de parcours, en lycée, tout comme dans l'enseignement supérieur, s'avère plus que jamais nécessaire pour les y accompagner. La carte [académique interactive](#) des formations artistiques en lycée et dans le supérieur reste d'actualité et un [document](#) a été produit lors des journées de formation de lycée, dans l'objectif de parfaire les connaissances du *continuum de formation*, car aucun élève ne devrait se priver d'une orientation ambitieuse. Une connaissance fine de ce continuum pour les élèves représente une clé pour mieux les y accompagner, aussi bien dans les spécificités des écoles d'art, que celles des formations en lien avec la création artistique. L'autocensure, en matière d'orientation est trop souvent factuelle, aussi bien dans les territoires ruraux, que dans les tissus urbains plus densément peuplés et notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

La contribution des arts plastiques au parcours avenir et à la découverte des métiers passe notamment par une connaissance pointue du continuum de formation après le collège et dans l'enseignement supérieur. À cet égard, un webinaire dédié sera proposé cette année. Il est à retrouver dans le plan académique de formation, présenté ci-dessous.



Lutter contre les inégalités et les assignations

Si combattre les déterminismes, les inégalités territoriales et sociales doit être notre priorité, déjouer les assignations implique également que l'École construise de futurs citoyens éclairés, conscients de tous les stéréotypes qui enferment dans un système de représentations restreint. Le rôle essentiel des enseignants et de la communauté éducative dans leur accompagnement, doit s'acheminer vers une pensée critique et une grande créativité, au regard des enjeux du monde dans lequel ils auront à évoluer.

Les arts ont depuis toujours été aux avant-gardes dans cette lutte contre tous les stéréotypes et la promotion de l'égalité. Les questions de genre, la place des femmes artistes dans l'histoire de l'art et le refus de tous types de discriminations (homophobie, racisme, antisémitisme, etc.) ne datent pas d'hier dans notre discipline et sont, la plupart du temps, à l'origine des grandes avancées humanistes. Les artistes en premier lieu nous questionnent et s'engagent, parfois à l'opposé de la pensée dominante, en suscitant des questionnements sociaux.

Qu'il s'agisse des élèves issus de la ruralité ou ceux résidant en zones urbaines, les difficultés rencontrées proviennent d'un éloignement de l'accès à l'art et à la culture, l'École et au premier plan ses professeurs doivent poursuivre ce travail visant à gommer toutes les formes d'assignations, de telle sorte que l'ambition des élèves puisse être facilitée et que le rôle crucial qu'elle joue dans notre société, soit préservé. Cet accès égalitaire à la culture, dont vous êtes les garants, représente l'un des facteurs de distinction, le niveau d'instruction et l'origine sociale, infléchissant les pratiques culturelles.

Garantir l'égalité des chances

Il nous incombe également de prendre à bras le corps un combat commun qui nous anime, lutter contre les déterminismes sociaux, qui jouent grandement sur l'avenir scolaire des enfants. L'École doit pleinement retrouver son rôle d'ascenseur social, pour garantir à chacun la valeur d'Égalité qui jonche les frontons de nos établissements scolaires et monuments nationaux.

Lutter contre les inégalités consiste également à conduire tous les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux. Une place importante doit être accordée à l'écrit et s'applique à l'ensemble des disciplines. Il s'agit de permettre à chacun de développer pleinement le langage, de construire une maîtrise lexicale riche et précise, d'entrer dans les premiers apprentissages mathématiques, de gagner en autonomie et de découvrir le plaisir d'apprendre dans un cadre à la fois structurant et bienveillant. En arts plastiques, la place de l'oral et de l'écrit, la résolution de problèmes plasticiens doivent être questionnées dans les scénarios pédagogiques proposés, les compétences développées devant y être bien identifiées.

Si les pratiques de remédiation, de verbalisation, et plus généralement la place de l'oralité sont depuis longtemps bien ancrées dans les pratiques pédagogiques, les projets et les expositions mis en place, visant à valoriser les productions des élèves, restent un excellent vecteur pour les outiller et les conduire à s'exprimer oralement ou à l'écrit.

Afin de garantir l'opportunité, pour un maximum d'élèves de poursuivre les arts plastiques au delà du collège, le maillage territorial des formations proposées dans l'académie évolue favorablement à nouveau cette année. Il s'agit tout d'abord de l'**ouverture d'un enseignement optionnel au lycée Pierre et Marie Curie de Neufchâteau**, parmi les premiers établissements, qui ont bénéficié du dispositif des territoires éducatifs ruraux, il est par ailleurs labellisé **Internat d'excellence** et propose un Brevet des métiers d'art et un DN-MADE mention objet. Virginie Duval-Wingel y assurera l'enseignement et il demeure important que les établissements de secteur et au-delà, en fassent la promotion.

J'ai également le plaisir de vous informer de l'ouverture d'une nouvelle **classe à horaires aménagés arts plastiques**, au bien nommé **collège Jacques Callot de Vandoeuvre-lès-Nancy**. L'académie se dote ainsi de 7 CHAAP à cette rentrée, autant d'élèves qui pourront bénéficier de 2h supplémentaires d'arts plastiques dans leur emploi du temps, afin d'approfondir les apprentissages et renforcer l'accès à la culture pour des élèves qui en sont souvent éloignés.

Je ne pouvais pas aborder cette partie dédiée à l'égalité des chances, sans souligner et rappeler l'importance de ce dispositif, qui s'avère particulièrement efficace pour favoriser la mixité et la lutte contre les inégalités sociales et scolaires par l'exercice d'une pédagogie de projet ambitieuse, dans des territoires souvent défavorisés ou éloignés de l'accès à la culture. De part cette temporalité dédiée et une pratique artistique renforcée, couplée à un travail partenarial et une année jalonnée par la rencontre d'artistes, comme c'est le cas pour les **CHAAP du collège Elsa Triolet de Thaon-les-Vosges**, avec l'association **la Lune en Parachute**, celle du **collège Jacques Prévert de Bar-le-Duc avec le Vent des Forêts** ou encore du **collège André Malraux avec la Synagogue de Delme**.

Par des modalités d'enseignements différentes, les élèves sont également amenés à partager, à s'entraider et développer des compétences sociales favorisant la confiance en soi et l'expression personnelle. Les pratiques de médiations développées dans les CHAAP, comme celle du **collège la Plante Gribée de Pagny-sur-Moselle**, qui ont pu cette année effectuer une médiation de la visite d'une exposition à des

élèves du premier degré, à la galerie de l'université de Lorraine, **le Préau**, ou encore ceux du **collège Rabelais de Metz**, qui ont participé cette année encore à **parcours d'Artistes**, exposant et présentant leurs travaux à un public conquis.

Je reste pleinement disponible pour vous accompagner dans les projets d'ouverture, dont plusieurs demandes sont déjà en cours et devraient, je l'espère se concrétiser dans les mois à venir, vous pouvez compter sur mon soutien pour vous guider dans la rédaction de vos projets.

Je tiens à saluer d'ores et déjà le travail et l'investissement des professeurs en charge de nos précieuses classes à horaires aménagés, pour le travail remarquable qu'ils accomplissent.

À une moindre échelle, mais dans une visée tout aussi affirmée, les différents clubs que vous animez en dehors des heures de cours contribuent à éveiller la curiosité des élèves, à prendre plaisir dans les apprentissages, et développer leur appétence pour la création artistique et le travail collectif.

Il m'importe, par ailleurs, de poursuivre la dynamique de déploiement de l'ensemble de ces dispositifs et enseignements, ainsi que de parfaire l'offre dans chacun des départements, pour ne laisser aucun élève et offrir au maximum d'entre eux la possibilité d'approfondir la pratique et la connaissance de notre discipline et de poursuivre dans cette voie s'ils le souhaitent.

En ce qui concerne les moyens financiers, mis en place pour accompagner et soutenir vos projets, notamment dans l'optique de la construction d'un PEAC de qualité pour chaque élève, la part collective du Pass culture va ré-ouvrir dans les prochaines semaines, dans une volonté affirmée de perpétuer la politique du 100% EAC.

L'école, lieu d'appropriation des valeurs républicaines

L'école est le lieu où s'apprennent prioritairement le respect, la solidarité, la laïcité et l'égalité, les différentes formes de liberté. En ce sens, elle instille pleinement les valeurs de la République et en constitue les fondations. Dans le contexte actuel et tel que l'indique la circulaire de rentrée, « face à la hausse préoccupante des actes racistes et antisémites constatée depuis deux ans tant dans la société qu'à l'école, il est nécessaire de renforcer l'accompagnement des établissements. », un [Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine](#) a été publié. Il s'articule autour de mesures concrètes et现实的 qui feront l'objet d'un suivi scrupuleux et d'une évaluation en toute transparence. Différentes mesures permettront de quantifier, de prévenir et de former, mais aussi de sanctionner celles et ceux qui propagent la violence et bafouent les valeurs d'humanisme qui sont les nôtres.



Le programme **Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité - EVARS**, résidant en trois séances annuelles obligatoires auront lieu dans les établissements publics comme privés, avec des contenus adaptés selon les niveaux. Il est du devoir de tous les enseignants de le mettre en place dans les apprentissages.

Il se construit autour de trois axes dans lesquels les arts plastiques trouvent naturellement leur place :

- se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps
- rencontrer les autres, construire des relations respectueuses et s'y épanouir
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

Semaine EntreLacs des Arts et de la Culture

Les deux premières éditions de la **semaine EntreLacs des Arts et de la Culture** ont été une pleine réussite. La mise en valeur des arts, lors d'une journée dédiée au sein du rectorat, a permis de rendre visibles les projets issus de plusieurs établissements de l'académie et ont rencontré un franc succès. Cette année, les visites ont été complétées par des temps de pratiques artistiques sous un format d'atelier de cyanotype. Au delà, vous avez su initier au sein de vos établissements, différents projets, (expositions, workshop, EPI, etc.) en traduisant cet événement, déjà bien ritualisé, comme vecteur de cohésion et de partage, tant dans la construction des apprentissages, que la possibilité d'intégrer positivement les parents. La **semaine académique des Arts et de la Culture, EntreLacs** sera reconduite cette année. Il me semble primordial de la rendre manifeste et de valoriser, lors de cet événement particulièrement fédérateur, le rôle de notre discipline et de manière plus générale, des arts et de la culture, dans le parcours des élèves.



Il serait particulièrement pertinent de s'appuyer sur les espaces d'expositions tels que les L.A.C et les nombreuses galeries d'établissements pour proposer, lors de ce temps fort, la présentation des projets d'élèves par le biais d'expositions, auxquelles il demeure pertinent de convier les parents.



L'exigence pédagogique et la transmission des savoirs fondamentaux

Modalité d'évaluation du DNB

Afin de poursuivre la revalorisation des diplômes du brevet au collège et du baccalauréat au lycée, les conditions d'obtention et les **modalités d'attribution** du Diplôme National du Brevet sont révisées. Le calcul de la note du contrôle continu sera, dès à présent, effectué sur la moyenne annuelle des notes adjugées par les professeurs de **l'ensemble des disciplines** (portant le même coefficient), tandis que les **épreuves terminales** compteront désormais pour **60% de la note, contre 50 % actuellement**. Pour ces dernières, une **note sur 20** est positionnée, qui donne lieu à une **moyenne sur 20**.

À l'instar du projet d'évaluation au lycée, une harmonisation des pratiques doit faire l'objet d'une réflexion approfondie de la part des équipes pédagogiques, afin de garantir une équité territoriale, ainsi qu'une adéquation entre les notes attribuées dans le cadre du contrôle continu et celles des épreuves du contrôle terminal.

Un travail d'explicitation demeure nécessaire, afin que ces nouvelles modalités soient comprises par les élèves et les parents.

Dans cette optique, un Guide à l'adresse des équipes éducatives, intitulé **Formaliser une Stratégie de réussite en 4° et en 3°**, a été publié sur Eduscol dont je ne peux que vous conseiller la lecture. Il s'agit d'envisager la mise en oeuvre d'un accompagnement pédagogique adapté aux besoins de tous les élèves, par un travail essentiellement collectif de la part des professeurs. Vous pourrez y trouver des outils pratiques et des pistes de réflexion visant à construire, en fonction des besoins observés et des spécificités des territoires, des stratégies opérantes, des modalités pédagogiques adaptées, en faveur de l'accompagnement des élèves et de leur réussite.

La circulaire de rentrée de l'an dernier mettait particulièrement l'accent sur le renforcement de la maîtrise **des savoirs fondamentaux, lire, écrire, compter, résoudre des problèmes**, afin d'accroître **l'autonomie de pensée des élèves, lutter contre les inégalités scolaires et sociales**, cette priorité est constante cette année, et nous devons rester attachés à contribuer pleinement au maintien de ces objectifs qui apparaissent naturellement dans les programmes disciplinaires, ainsi que dans les compétences visées par le socle commun. La pratique régulière de l'écriture et de la lecture doit s'inscrire dans des attentes exigeantes. Nous devons également souligner une pratique disciplinaire qui conjugue des pratiques d'explicitation des productions, de verbalisations autour des projets, qui confèrent aux élèves les clés pour s'exprimer avec aisance à l'oral, tout au long de la scolarité.

Enseignement en Lycée :

Le **Concours général des Lycées**, témoin de l'excellence des formations proposées, constitue un défi pour nos élèves, celui d'un dépassement et par la présentation des productions plastiques, que le jury départage au niveau national. En ce qui concerne les arts plastiques, la thématique sera prochainement publiée et je ne manquerai pas de vous la transmettre.

L'ensemble des informations nécessaires pour accompagner les élèves sont à retrouver sur la page <https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Baccalauréat 2025 :

Le programme de l'enseignement de spécialité en arts plastiques de la classe terminale régulièrement renouvelé et publié au Bulletin Officiel² de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports n'a pas fait l'objet de modifications cette année et reste, par conséquent, identiques à ceux de l'an dernier.

Œuvres, thèmes, questions de référence pour le baccalauréat :

Documenter ou augmenter le réel

- Joseph Vernet (1714-1789), *La ville et la rade de Toulon*, deuxième vue, le port de Toulon, vue du mont Faron, 1756, huile sur toile, H. : 160 cm, L. : 260 cm, Paris, musée du Louvre ;
- Andreas Gursky (1955-), *99 Cent*, 1999, tirage : 5/6, photographie, épreuve couleur sous Diasec, épreuve chromogène, 206,5 x 337 x 5,8 cm (197 x 327 cm hors marge), Paris, Musée national d'art moderne (MNAM).

Nature à l'œuvre

² Bulletin Officiel n° 1 du 4 janvier 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo1/MENE2330071N>, actualisé par la Note de service du 4-12-2023

- Rosa Bonheur (1822-1899), *Labourage nivernais*, 1849, huile sur toile, 133 x 260 cm, achat après commande de l'État en 1849, musée d'Orsay, Paris.

Pour chacune de ces thématiques, des **ressources** académiques ont été élaborées par les professeurs de lycée. Elles peuvent également être employées dans le cadre de la constitution de vos scénarios pédagogiques, ces dernières, élargissant la réflexion, afin de circonscrire le sujet à des thématiques connexes et à la présentation de références complémentaires.

PLAN DE FORMATION 2025-2026

La formation continue constitue plus que jamais un élément important au service des professeurs et par conséquent des élèves. Elle tâche de s'adapter au plus près des besoins de chacun, par des contenus riches et des modalités de formation diversifiées. La proposition de formation en arts plastiques du PrAF reste majoritairement disciplinaire. Nous ne pouvons être qu'attachés à la voir perdurer au regard de la spécificité, la richesse et de la capacité de notre discipline à évoluer et à se renouveler, tant dans la création artistique que dans sa forme scolaire. Aussi, j'attends de votre part une forte mobilisation en termes d'inscriptions, témoignage de l'attachement que j'évoquais auparavant. Dans le prolongement de ce qui a été mis en oeuvre durant ces deux dernières années, et ce, afin de préserver les heures de cours pour les élèves, la formation continue vise à se déployer majoritairement en dehors du face-à-face pédagogique ou en cas d'absence anticipée, afin d'améliorer la gestion des absences, à une prise en charge pédagogique des élèves par les dispositifs de remplacement de courte durée.

Le maître mot est par conséquent *l'anticipation* et *la communication*. Ces formations se construisent à partir de vos retours, lors des nombreuses visites et rencontres.



En ce début d'année, la région académique Grand-Est et le **réseau Canopé Grand-Est**, proposent un programme ambitieux de **formations de rentrée en distanciel**, autour de **17 parcours thématiques**, organisés en **96 modules**, qui a débuté le **26 août dernier et se clôturera le 15 novembre 2025**. L'ensemble d'entre eux, animés par des experts de terrain, des universitaires et des formateurs proposent des contenus riches et abordent des thèmes autour des grands enjeux éducatifs d'aujourd'hui, tels que l'intelligence artificielle, la citoyenneté numérique, le bien-être à l'école, la coéducation, le développement durable, etc.

L'ensemble de ces propositions est accessible sur le site de Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/plan-de-formation-a-distance-2025-2026.html>

Par ailleurs, l'**École Académique de la Formation Continue** propose un nombre important de parcours qui viennent compléter l'offre disciplinaire, dans une visée de développement professionnel et afin de répondre au mieux aux besoins exprimés. L'ensemble de ces formations du **Programme Académique** est ouvert à l'**abonnement jusqu'au 18 septembre 2025 inclus**, une seconde **campagne de préinscription** lui succèdera **jusqu'au 2 octobre 2025 inclus**.

Un flyer proposé par l'EAFC, retrace les modalités d'inscription aux formations, il vous a récemment été communiqué par courriel. La procédure reste inchangée et se déroule en plusieurs temporalités : l'abonnement, la pré-inscription. L'offre comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC.

J'attire également votre attention sur les **formations complémentaires** proposées par la DAAC, telles que les rendez-vous culture au sein des structures partenariales, ainsi que la formation Lieux d'arts et de culture qui est reconduite chaque année.

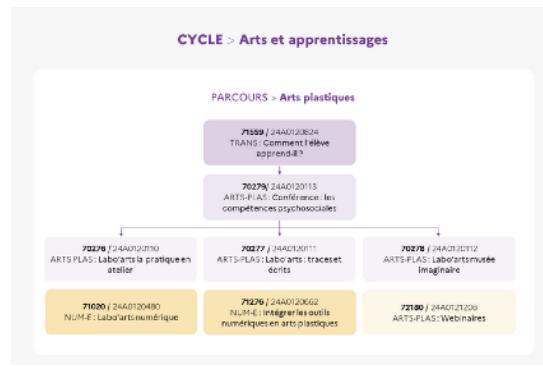


En ce qui concerne les arts plastiques, la forte fréquentation des formations, qui pour certaines arrivaient à leur terme, témoigne de leur qualité et de votre souhait de vous retrouver afin d'échanger entre pairs. De nouvelles propositions voient le jour, fruit du travail des formateurs académiques, pensées pour s'adapter aux problèmes de disponibilité et de limitation des contraintes liées aux trajets.

Aussi, aux formations en présentiel, au sein desquelles la pratique et les contenus théoriques figurent parmi les ingrédients principaux, nous avons dès l'an dernier, enrichi l'offre par des webinaires, qui ont été fortement plébiscités.

Le **cycle arts et apprentissages** proposé, vise à actualiser certaines compétences et à interroger les postures enseignantes, afin d'en renouveler les pratiques dans la perspective d'un développement professionnel et d'une plus grande performance éducative. Irriguées par des temps de pratiques traditionnelles, hybrides ou numériques, celles-ci engagent à percevoir la nécessité d'une mise en activité rapide des élèves, suscitant l'émergence de projets individuels de la part de ces derniers et de mobiliser le champ théorique, notamment référentiel, source de questionnement en lien avec le processus de création en cours. Les formations visent, à investiguer les différents espaces et formes scolaires, ainsi qu'à favoriser les partenariats avec les structures culturelles, afin d'en faciliter la fréquentation et la découverte. Par ailleurs, elles donnent accès aux différentes pratiques plastiques et aux œuvres, ainsi qu'une relation privilégiée avec les écoles d'arts, dans le but d'instaurer une connaissance fine du continuum de formation pour les élèves et de saisir les modalités de travail inhérentes à ces dernières.

Vous trouverez ci-dessous le descriptif de l'ensemble des **formations proposées** :



- **Conférence l'Art et le vivant** : La formation consiste à proposer un apport théorique et des échanges, afin d'approfondir les liens existants autour de la question prégnante de l'art et du vivant, dans la création artistique d'hier et d'aujourd'hui. L'intervention d'artistes plasticiens, notamment d'étudiants de l'ESAL de Metz et de théoriciens de l'art, spécialistes du sujet, se doublera par la visite des collections du centre-Pompidou Metz.

- Lien d'inscription : [Conférence l'Art et le Vivant](#)

- **LABO'ARTS - La pratique en atelier** : Cette formation vise à intégrer la pratique en atelier à partir des dispositifs pédagogiques et didactiques du cours d'arts plastiques.

- Lien d'inscription : [La pratique en atelier](#)

- **LABO'ARTS - L'image révélée** : Cette formation propose aux enseignants de découvrir les bases de la photographie dans une approche à la fois artistique et pédagogique. Introduction à l'histoire et aux grands principes de la photographie, elle vise à la mise en œuvre de pratiques de photographiques diversifiées, argentique, numérique, procédés alternatifs. Elle permet par ailleurs, d'approfondir les réflexions sur les usages de la photographie en classe.

- Lien d'inscription : [L'image révélée](#)

- **LABO'ARTS - Dialogue avec les œuvres** : Cette formation invite les enseignants d'arts plastiques à explorer les multiples façons de dialoguer avec des œuvres variées. Comment accompagner les élèves dans une appropriation personnelle, sensible et inventive des œuvres ?

- Lien d'inscription : [Dialogue avec les œuvres](#)

- **Webinaires** : Ces temps de formation proposent, sur un temps restreint d'une heure en visioconférence, un apport théorique et des échanges en lien avec des questionnements pédagogiques, didactiques, relatifs à l'histoire des arts, l'esthétique, les sciences de l'éducation, etc., autour de la présence d'un intervenant extérieur (artiste, scientifique, universitaire...) pour approfondir un sujet de recherche.

Les trois thématiques définies cette année sont :

- **La pratique de la marche et du voyage dans l'art**

- **Le continuum de formation en arts plastiques** (du collège, aux écoles d'art)

- **L'erreur à l'œuvre**

- Lien d'inscription : [Webinaires](#)

Pour l'année 2025-2026, les **formations de bassin « Rayonner en territoire »**, se poursuivent autour d'une nouvelle thématique, et se déployeront dans chacun des départements. Elles permettront de réunir l'ensemble des professeurs d'un bassin ou d'un département, autour de temps de pratique plasticienne et de réflexion sur la didactique des arts plastiques,

L'EAFC restant attachée à répondre aux besoins de tous les professeurs, au plus proche des territoires, d'autres modalités de formations restent envisageables, telles que des observations croisées proposées par petits groupes de professeurs. Mais également des Formations d'Initiatives Locales. Aussi, je reste

disponible pour échanger avec vous sur vos souhaits et les différentes modalités de formation à l'échelle locale.

Concours de recrutement et rapports du jury :

La question de l'attractivité du métier d'enseignant se pose aujourd'hui pour l'ensemble des disciplines. Au même titre que l'apparition d'une Licence professorat des écoles, les modalités de passation du concours externe du CAPES se voient modifiées pour la session 2026, avec l'apparition d'un concours de recrutement au grade Licence et une formation des stagiaires renouvelée. Le format actuel perdurera pour les sessions 2026 et 2027, et devrait ensuite pleinement céder la place à cette nouvelle mouture. Vous trouverez les informations <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394>

Les concours de l'agrégation et du Capes interne sont conservés dans leurs formats actuels. À ce titre, je ne peux que vous encourager à vous y inscrire, ils demeurent un excellent moyen d'envisager un développement professionnel et d'actualiser ses connaissances théoriques, en sciences de l'art, esthétique, histoire de l'art, mais également de renouveler sa pratique enseignante.

L'École Académique à la Formation Continue propose un [cycle "préparation au concours interne"](#), il vous permettra de vous inscrire aux formations dispensées au sein de l'académie, dans une visée d'évolution professionnelle.

La formation **préparation à l'agrégation interne**, se voit enrichie par la mise en place de session en distanciel. Celle-ci se tiendra à nouveau les mardis, pour la partie en présentiel au lycée Henry-Pointcaré de Nancy, situé à proximité de la gare.

Je remercie vivement le groupe de formateurs en charge de la préparation, composé de Virginie [Duval-Wingel](#), [Anne Lefort](#), [Jérémy Lopez](#) et [Dorian Masiello](#), pour leur investissement et le travail de qualité fourni dans l'accompagnement individualisé des agrégatifs.

- Lien d'abonnement pour la préparation à l'[Agrégation interne](#)

Par ailleurs, nous invitons les **professeurs contractuels**, qui répondent aux conditions d'éligibilité, à s'investir dans la **préparation au CAPES interne** (préparation des dossiers RAEP et entraînements aux oraux).

- Lien d'abonnement pour la préparation au [Capes interne](#)

Enfin, pour ceux qui souhaitent se présenter à des certifications complémentaires, (DNL, CAPPEI, CAFFA...), les périodes d'inscription seront indiquées prochainement dans le cadre d'une publication sur Partage.

Vous trouverez l'[ensemble des sujets](#) concernant les différentes épreuves de la session 2025, ainsi que les rapports de jury des différents concours, ceux **concernant la session 2025** vous seront prochainement communiqués :

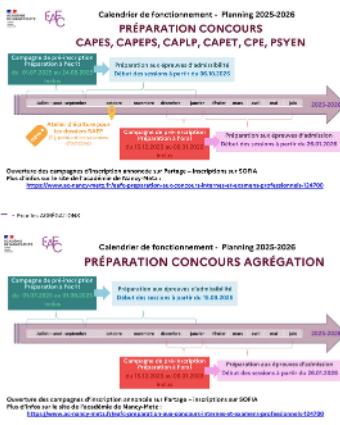
- Rapport du jury du concours **interne du Capes** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14320/download>
- Rapport du jury du concours **externe du Capes** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14464/download>
- Rapport du jury du concours **interne de l'agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14551/download>
- Rapport du jury du concours **externe de l'agrégation** : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14342/download>

Valorisation des projets, mutualisation des pratiques et des ressources pédagogiques

L'académie de Nancy-Metz est reconnue sur le plan national pour la qualité des ressources pédagogiques qui y sont produites, dans une visée de mutualisation et de partage. La richesse de leurs contenus, tant relatives aux sujets abordés, qu'à l'éclairage théorique, et aux outils et scénarios didactiques développés, demeure le résultat de l'implication de professeurs et de formateurs, qui méritent toute notre reconnaissance.

Il reste possible de nous transmettre vos propositions, ainsi que des fiches-projets ou d'actions impliquant les arts plastiques dans vos établissement, directement auprès de Virginie Magistrali, notre webmestre, (virginie.Magistrali@ac-nancy-metz.fr) et moi-même, ceux-ci, afin que nous puissions les valoriser sur le site académique dédié aux arts plastiques, par le biais de la publication d'articles.

La **lettre d'information** trimestrielle, sera poursuivie dans cette même visée. Elle a pour objectif de porter à votre attention les **actualités pédagogiques, la programmation des centres d'arts et différents contenus théoriques**. Elle est élaborée grâce à la participation de plusieurs professeurs d'arts plastiques



dans une aspiration participative et collaborative. Vous pouvez, si vous le désirez, en proposant des contenus que vous souhaiteriez partager.

Enfin, pour compléter cette lettre d'information trimestrielle, nous proposerons dans la prochaine publication, une « brève » rédigé comme un portrait de l'une ou de l'un d'entre vous, pouvant relater votre biographie, votre pratique plastique personnelle, etc. Cela sera l'occasion de mieux se connaître et d'apprécier des votre engagement au delà de celui en faveur de l'institution.

Modalités – Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

L'accompagnement professionnel dans le cadre du PPCR

Les professeurs visés par un rendez-vous de carrière ont été informés au début du mois de juillet de la planification de ce dernier dans le courant de l'année. Le délai de prévenance réglementaire est au minimum de 15 jours et une notification vous sera directement transmise par courriel, vous indiquant le lieu et le créneau relatifs à la visite et à l'entretien.

Le [protocole d'évaluation](#) des compétences professionnelles, dans le cadre des rendez-vous de carrière, est consultable sur le site du ministère. Il s'agit de l'un des temps forts qui permet d'apprécier votre implication professionnelle au service des élèves.

Il est recommandé de préparer les entretiens, notamment en utilisant le document de référence téléchargeable : <https://www.education.gouv.fr/media/13928/download>, ce dernier pouvant être accompagné de la fiche de séquence observée ou de tout autre document utile à porter à la connaissance de l'inspecteur de la discipline et du chef d'établissement (actions, projets, sorties scolaires et tout autres éléments témoignant de votre implication). Ce temps d'échange permet également de prendre du recul sur sa pratique et son évolution professionnelle, d'aborder les questions relatives aux formations souhaitées et aux perspectives en termes d'évolution.

Je reste à votre disposition pour toute information concernant vos rendez-vous de carrière dont les modalités restent inchangées, mais vous pouvez également me solliciter dans le cadre de visites-conseils, en faisant transiter votre demande par courrier ou courriel, par la voie hiérarchique, en sollicitant votre chef d'établissement. Je réitère ici mon souhait de pouvoir **observer, lors de la séance, un temps de pratique** des élèves, inscrit dans le déroulement de la séquence et réfléchi dans l'articulation théorique, en accompagnement du projet d'enseignement (corpus, référence, incitations, phases exploratoires, mise en pratique des élèves, remédiation et verbalisation, etc).

Lors des inspections ou des visites-conseils, il est recommandé de mettre à disposition : le cahier de textes de la classe, si possible en version numérique, quelques cahiers/carnets d'élèves. La présentation des documents associés au projet d'enseignement sera attendue, dans le but d'éclairer les choix pédagogiques qui ont précédé la mise en oeuvre du scénario, son alignement pédagogique et le maillage didactique. Ces derniers devront être présentés par le biais de ressources, afin d'en apprécier les choix, la cohérence et la structuration. Enfin, une attention particulière sera portée aux **outils d'évaluation par compétences, leur visée formative**, ainsi que les **modalités permettant d'évaluer le progrès des élèves et de les accompagner dans la mise en oeuvre de leur projet**.

Une attention sera également portée à l'aménagement des espaces de la classe, et plus largement des différents dispositifs pédagogiques mis en oeuvre.

Pour conclure cette lettre de rentrée, je tiens à vous rappeler ma conviction réitéré de l'importance joué par notre discipline dans la construction des élèves. L'École est en mutation, elle n'est que le reflet de notre société. Il est plus que jamais nécessaire de trouver du sens dans nos actions et nos missions pour conserver notre pleine motivation. Conscient des défis en cours et à venir, vous pouvez compter sur la mienne pour vous accompagner et poursuivre la valorisation des arts plastiques dans l'académie.

Je sais, comme toujours pouvoir compter sur chacun d'entre vous et sur votre engagement sans faille, pour accompagner nos élèves vers la réussite.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée et une très bonne année scolaire.

